

COMPTE RENDU

COMITE DIRECTEUR

13/06/2023

MAISON DES SPORTS

Membres Présents	DREAN Pascal, AUTRET Pierre, DABIN Frédéric (en visio à 21:00), TURAN - GUERIN Hélène-Françoise, CHURIN Charline, LAMUR Denis, POIRON Raphaël, ROUSSEAU Patricia,
Membres Excusés	ANGRAND Ludovic, HADE Stéphanie
Membres Absents	JOLY Valérie, DELCAMBRE David, PINEAU Joël, SITAUD Catherine

ORDRE DU JOUR

- *Devis chronométrie : point de situation*
- *Réunion du CoDir de juillet*
- *Questions diverses*
- *Tour de table des Commissions*

Le compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 13/04/2023 est validé.

Le compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 9/05/2023 est validé.

ANNULATION DES INTERCLUBS BENJAMINS | 18/06/2023

En amont de l'ordre du jour, après le message de Frédéric en date du 12/06/2023, il est pris la décision d'annuler les Interclubs Benjamins du 18/06/2023.

Cette décision est motivée par le faible nombre d'équipes engagés (3 équipes engagées à date limite d'engagement, 2 clubs présents), une journée supplémentaire d'engagement n'a pas eu d'effet. Le nombre d'équipe rend par ailleurs impossible la constitution d'un jury. Le CDN44 regrette sincèrement cette annulation, espère que les nageurs des clubs concernés pourront performer sur les prochaines compétitions départementales et remercie le club d'Ancenis Course Natation de sa proposition d'accueil.

Les clubs déjà engagés sont prévenus au cours de la réunion, à savoir Nantes Natation et l'Aquatic Sport Carquefou.

POINT 1 – DEVIS CHRONOMETRIE

Pascal informe que le devis n'a pour le moment pas évoluer car une demande conjointe avec la Ligue Régionale de Natation des Pays de la Loire est envisagée pour une version start et hauts-parleurs, sans doute pour la rentrée.

Ce sujet sera à aborder en septembre ou avant si nécessaire.

Il a réparé les deux anciens systèmes pour en faire un seul qui fonctionne.

POINT 2 – CODIR DE JUILLET

Raphaël propose de se retrouver le mardi 4 juillet 2023 pour un dernier Codir au cours d'un repas. Un choix sera à faire, il envoie un message rapidement.

POINT 3 – QUESTIONS DIVERSES

Point financier

Pascal indique qu'un bilan financier est attendu d'ici fin juin pour valider les subventions ANS.

Situation du Nozay Omnisports Natation

Pascal informe de la situation délicate du Nozay Omnisports Natation suite à l'AG extraordinaire à laquelle il a assisté. Peu d'adhérents présents, pas d'élus du territoire présents. La section n'a plus de présidence et cherche des bénévoles pour constituer une nouvelle équipe dirigeante. Le risque est grand de voir la section natation disparaître.

Une nouvelle AG doit être convoquée d'ici la fin du mois, pouvant conduire à la dissolution de la section.

Les deux prochains week-ends, la piscine de Nozay est support de trois compétitions (deux compétitions départementales et une régionale), les membres du CoDir présents sur ces trois journées tenteront d'échanger avec les représentants du club.

Le CDN44 déplore cette situation et souhaite qu'une solution soit trouvée concernant la survie de la section, dans l'intérêt des adhérents, des nageurs et du salarié sportif. Il se tient à disposition de l'équipe en place pour une rencontre.

Déclaration URSSAF / attestation de vigilance

Hélène informe de la nécessité d'une attestation de vigilance en cas de prestation de service.

Ajouts post réunion / info sur le site de l'URSSAF

<https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/declarer-et-payer/obtenir-une-attestation/attestation-de-vigilance.html>

Pour tout contrat d'un montant minimum de 5 000 € hors taxes (montant global de la prestation même si celle-ci fait l'objet de plusieurs paiements ou facturations), le donneur d'ordre est tenu de vérifier, lors de sa conclusion, puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de son exécution, que son cocontractant s'acquitte de ses obligations de déclaration et de paiement des cotisations à l'égard de l'Urssaf.

Pour ce faire, le cocontractant doit présenter au donneur d'ordre une attestation de vigilance délivrée par l'Urssaf.

Sont concernés, les contrats portant sur l'exécution d'un travail, la fourniture d'une prestation de services ou l'accomplissement d'un acte de commerce : contrats de production, de fabrication, de transformation, de réparation, de construction, de fourniture, de vente, de travaux agricoles, de prestations de services, matérielles, intellectuelles ou artistiques, de transport, de sous-traitance industrielle ou de travaux.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

1. COMMISSION DEVELOPPEMENT-PARTENARIAT

Pas de sujet abordé.

2. COMMISSION OFFICIEL ET LOGISTIQUE

Pascal fait un retour sur le dernier examen du 25/05 : 20 personnes étaient attendues, seules 4 se sont présentées pour 3 réussites à l'examen de juge.

Pascal déplore ce faible nombre de présents.

3. COMMISSION SPORTIVE

Suite au départ de Cathy, le poste de référent de la Commission sportive est à pourvoir.

Frédéric et Denis se proposent pour assurer conjointement ce rôle, avec une répartition des tâches.

A 8 voix pour ce fonctionnement est validé par les membres présents.

Frédéric et Denis deviennent co-référents de la Commission sportive.

Frédéric regrette que le calendrier de la Ligue pour 2023 et 2024 ne soit pas encore sorti et indique que la Commission sportive devra travailler sur le calendrier 2024 d'ici peu.

La prochaine Commission Sportive est prévue le 22/06 à 10 :00

Retour sur les compétitions passées :

Sélection Benjamins – 3-4/06/2023 - Rouen

Résultats plutôt moyens, deux disqualifications (un relais Dames et un relais Messieurs, pour l'utilisation d'un jammer), deux 11^e place.

Mais l'envie de revenir était là chez les nageurs.

Une organisation idéale sur le plan de l'hébergement et du restaurant. Frédéric qui s'est fortement mobilisé souhaite remercier le club des Vikings de Rouen et plus particulièrement Sébastien des infos passées concernant l'organisation sur place.

Championnat Départemental Juniors Seniors Eté | Saint-Nazaire Aquaparc 10-11/06/2023

Participation assez faible pour une piscine 8 couloirs, sans doute un point à revoir. Raphaël suggère de faire participer les Maîtres l'an prochain, comme en février 2023 à Nantes.

Point sur les compétitions à venir

Frédéric informe de l'engagement de 6 équipes Avenirs à la Coupe de la Ligue du 18 juin à Nozay et d'une problématique sur le paiement des engagements qui ne peut se faire que par carte bancaire. Les nageurs, éducateurs et officiels sont convoqués à 8:45, le repas est réservé.

Frédéric suggère que pour les IC par catégories il soit procédé à un sondage sur le nombre d'équipes envisagé en amont de la compétition comme pour les IC TC. Pour les IC Benjamins, la Commission Sportive pourra réfléchir à une organisation jumelée avec une autre compétition pour éviter une nouvelle annulation.

Frédéric alerte sur un nombre d'engagement potentiellement élevé le 24/06 : 150 nageurs attendus (pour rappel 240 nageurs environ sont licenciés Avenirs Compétitions cette saison dans le 44).

Compétitions à venir	
18/06 - Interclubs Benjamins 2023 Ancenis La Charbonnière	COMPETITION ANNULEE LE 13/06]
24/06 – Avenirs Trophée Nageurs Complet/4 Nages Nozay	Fred – Hélène – Denis M. ?
25/06 - Benjamins Trophée Nageurs Complet/4 Nages Nozay	Fred – Hélène – Denis M. ?

RAPPEL | Réunion des présidents le 30/06 à 19:15 à la MdS.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 22:00

Le Président
Pascal DREAN

Le Secrétaire
Raphaël POIRON

Réunion suivante : le mardi 4/07/2023 à 19:30
Lieu à déterminer